Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée BAT-TH-103, définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur

A/ BAT-TH-103 (v. A31.2) : Mise en place d'un plancher chauffant hydraulique à basse température pour un système de chauffage central à combustible associé à un dispositif de régulation

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : ….....
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : ….....
Référence de la facture : ….....
*Nom du site des travaux ou nom de la copropriété : ….....:
*Adresse des travaux : ….....
Complément d'adresse : ….....
*Code postal : ….....
*Ville : ….....

*Bâtiment tertiaire existant depuis plus de deux ans à la date d'engagement de l'opération : □ OUI □ NON

*Le bâtiment est chauffé par un système de chauffage central à combustible : □ OUI □ NON

*Secteur d'activité (une seule case à cocher) :
□ Bureaux
□ Enseignement
□ Hôtellerie / Restauration
□ Santé
□ Commerce
□ Autres secteurs

*Surface de bâtiment chauffée par le plancher chauffant à basse température (m²) : ….....

Caractéristiques du plancher chauffant hydraulique à basse température :
*La température de l'eau dans le réseau est inférieure ou égale à 40 °C : □ OUI □ NON
*Le dispositif de régulation permet une régulation de la température de l'eau dans le réseau, et est commandé par une sonde de température placée au départ de chaque réseau depuis le collecteur : □ OUI □ NON